

votre formalité
☛ imprimez la
liasse CFE

Ce que nous réalisons

l'immatriculation s'effectue en deux temps :

- ▶ la modification de la société au RCS avec l'activité d'agent commercial
- ▶ l'immatriculation au registre des agents commerciaux

Ce que doit contenir votre dossier

- ▶ [pouvoir](#) à LA LOI pour effectuer les formalités,
- ▶ un exemplaire original du contrat d'agent commercial, traduit, le cas échéant, en langue française,
- ▶ extrait kbis de moins de 3 mois, qui comporte l'activité d'agent commercial, (nous effectuons la démarche)
- ▶ copie de la carte d'identité ou du passeport ou extrait d'acte de naissance : des gérants (SARL), président du conseil d'administration (SA), membres du directoire (SA), associés en nom (SNC), associés commandités (société en commandite), associés (société civile),
- ▶ un imprimé TNS pour les personnes ci-dessus.

Cas particuliers

- ▶ si l'intéressé est un [ressortissant étranger](#) : produire, le cas échéant, sa carte de commerçant étranger et son titre de séjour